

[Traduction]

L'hon. Arthur C. Eggleton (président du Conseil du Trésor et ministre responsable de l'Infrastructure): Madame la Présidente, l'équité salariale est en fait une question prioritaire pour le gouvernement. Nous voulons que les femmes, à vrai dire tout le monde, soient payées en fonction de leurs tâches et de leurs responsabilités, et ce, d'une façon juste et équitable. Le gouvernement est un employeur soucieux de l'équité salariale.

Nous ne nous entendons pas sur le salaire rétroactif qu'il faudrait accorder pour mettre certaines classifications à jour. Cette question est actuellement devant les tribunaux et fait l'objet d'un examen au Conseil du Trésor dans l'espoir que nous puissions en arriver à une entente avec les agents de négociation qui représentent nos employés.

Mais il est certain que nous croyons à l'équité salariale et que c'est pour nous une question prioritaire.

[Français]

Mme Francine Lalonde (Mercier): Madame la Présidente, dans ces conditions, le ministre reconnaît-il qu'en décrétant un gel des salaires pour tous ces employés dans le budget, il pénalise encore plus lourdement les femmes canadiennes en consacrant les inégalités salariales existantes au sein de sa propre structure de rémunération?

[Traduction]

L'hon. Arthur C. Eggleton (président du Conseil du Trésor et ministre responsable de l'Infrastructure): Madame la Présidente, quand mon collègue a présenté le budget à la Chambre, il a précisé qu'il était nécessaire de geler pendant deux ans encore les salaires des fonctionnaires pour réduire le déficit.

Nous souhaitons mettre fin, dans toute la mesure du possible, à un tel gel avant ce délai en cherchant des moyens plus efficaces d'assurer les programmes et les services et en examinant les rôles et les responsabilités, ainsi que le fait mon collègue à ma droite. Espérons que les fonctionnaires et leurs agents de négociation nous aideront pour que nous puissions accorder de nouveau des augmentations de salaire à tous nos fonctionnaires dans les meilleurs délais.

J'ajouterais que si, ces dernières années, les salaires ont été gelés trois années sur quatre, nos fonctionnaires ont vu en moyenne leur salaire augmenter de 3 p. 100 par suite des augmentations d'échelon de salaire.

[Français]

M. Nick Discepola (Vaudreuil): Madame la Présidente, ma question s'adresse au ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux. Dans mon comté, qui est à 80 p. 100 francophone, avec une population de 110 000, il n'existe à l'heure actuelle aucun centre d'hébergement pour les femmes victimes de violence et leurs enfants. En ce moment, les femmes brutalisées doivent chercher refuge à l'extrême ouest de l'île de Montréal, dans un milieu plutôt anglophone et en dehors de leur environnement familial.

[Traduction]

Je prie instamment le ministre de reconnaître la nécessité de prendre des mesures pour corriger cette situation urgente. En

Questions orales

cette Journée internationale de la femme, le ministre peut-il garantir aux femmes de la circonscription de Vaudreuil qu'il obtiendra l'aide nécessaire pour la construction, le plus tôt possible, du centre d'hébergement dont elles ont tant besoin?

[Français]

L'hon. David Dingwall (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique): Madame la Présidente, je remercie mon collègue pour son intérêt dans cet important dossier.

[Traduction]

Le député soulève une question fondamentale qui devra faire réfléchir tous les députés de la Chambre. La Société canadienne d'hypothèques et de logement a toujours fourni une aide financière aux refuges ainsi qu'aux logements indépendants. Nous négocions actuellement avec le Québec la création de huit refuges supplémentaires. Je prends bonne note des observations du député.

Je tiens cependant à dire à tous les députés qu'il est temps, à titre de législateurs, que nous examinions toutes les possibilités en ce qui concerne les personnes victimes de violence familiale.

● (1445)

Je trouve plutôt bizarre que des femmes et des enfants doivent quitter le domicile familial, alors que le conjoint, le mari la plupart du temps, y reste. À mon avis, ce devrait être le contraire.

* * *

LA SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE

Mme Jan Brown (Calgary-Sud-Est): Madame la Présidente, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture et porte sur le secteur de la petite entreprise et plus particulièrement, les exploitations agricoles familiales.

La Société du crédit agricole est censée apporter de l'aide financière aux agriculteurs canadiens pour favoriser l'établissement d'exploitations agricoles viables. Cet objectif va étrangement à l'encontre de la statistique tout à fait incroyable selon laquelle cette organisation, qui est une société d'État, posséderait 1 250 000 acres de terres agricoles qu'elle a saisies parce que les intéressés ne pouvaient plus payer leurs dettes.

Compte tenu de sa promesse électorale, le ministre va-t-il s'engager à entreprendre immédiatement l'étude attendue depuis longtemps de la Société du crédit agricole et à mettre un terme aux expulsions en attendant qu'elle soit terminée?

L'hon. Ralph E. Goodale (ministre de l'Agriculture et de l'Agro-alimentaire): Madame la Présidente, je remercie la députée de sa question et de la courtoisie qu'elle a eue de m'en donner préavis.

Durant les années 1980, le gouvernement fédéral a annulé, en fait, des dettes agricoles accumulées de près de un milliard de dollars remboursables à la Société du crédit agricole. On a ensuite procédé, à compter de 1989, à un réexamen de la politique qui a conduit à l'établissement pour la Société du crédit agricole d'un nouveau mandat qui a reçu, selon ce qu'on me dit, un large appui à la Chambre des communes à l'époque et qui a pris effet au printemps de 1993. Ce nouveau mandat prévoit